



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE LOCATION D'UNE  
EXPOSITION A TITRE GRACIEUX - SARRAUX**

**DÉCISION N° AU-18-280  
EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la Galerie Art Inuit Paris, dont le siège social est situé 9, rue Saint Merri – 75 004 PARIS – représentée par Madame Maryse Sarraux, pour la mise à disposition, à titre gracieux, d'une exposition d'art Inuit du 5 au 27 septembre 2018, dans le cadre du Festival America ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2018-2019.

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat, avec la Galerie Art Inuit Paris, dont le siège social est situé 9, rue Saint Merri – 75 004 PARIS – représentée par Madame Maryse Sarraux, pour la mise à disposition, à titre gracieux, d'une exposition d'art Inuit du 5 au 27 septembre 2018, dans le cadre du Festival America.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

***Signé***

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180914-lmc1H5585H1-AR Date de réception en Préfecture : 14/09/2018 Date de Publication : 14/09/2018
---